

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2025_11_25_09

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 08

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 28

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés : 15

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/11/2025

25 présent(e)s : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : M. BERTHOLLIER Christian, M. LOMBARD Daniel, M. LECOCQ Pascal, Mme YACONO Céline. *Rocheft* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. *Sainte Marie d'Alvey* :/. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

03 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, M. LESAGE Claude à Mme MADELON Caroline, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme MESTRALLET Nadège.

08 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, Mme FERRARI Myriam, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, M. PERSON Philippe.

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS VAL GUIERS POUR 2025

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de Budget Primitif 2025 ;
- Vu la délibération n°2025_03_25_05 relative au versement d'une subvention d'équilibre au budget principal du CIAS VAL GUIERS pour 2025.

Les éléments suivants sont rappelés à l'Assemblée :

Lors de la séance du 25 mars 2025 le Conseil Communautaire a accordé une subvention de 800 000 euros au CIAS VAL GUIERS.

Afin de permettre au CIAS d'équilibrer la décision modificative budgétaire n°1 de son budget principal une subvention complémentaire de 10 000 euros doit être versée.

Il est proposé de verser cette subvention au plus tard le 31 décembre 2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 04 Novembre 2025 ;**

Par 28 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

- DECIDE de verser une subvention complémentaire de 10 000 euros au CIAS VAL GUIERS ;
- APPROUVE l'échéancier tel que proposé ;
- MANDATE le Président pour réaliser toutes les opérations nécessaires au versement de cette subvention et signer tous documents nécessaires.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/12/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance,
Georges CAGNIN